

**COMMUNE DE
BOEIL-BEZING**

Date de convocation
20 juin 2024
Date d'affichage de l'avis
20 juin 2024
Nombre de conseillers
En exercice : 15
Présents : 12
Votants : 14
N° d'ordre
D_2024_4_3

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Réunion du 27 juin 2024

Envoyé en préfecture le 01/07/2024

Reçu en préfecture le 01/07/2024

Publié le

ID : 064-216401331-20240627-D_2024_4_3-DE



L'an deux mille vingt-quatre et le vingt-sept juin, à 18 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de BOEIL-BEZING, régulièrement convoqué, s'est réuni, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Marc DUFAU, Maire.

Etaient présents : MM. M. DUFAU, S. TASTET, B. BAGET, B. LORRY, M.-C. LALANNE, C. BERDUCQ, V. LABORDE, H. BEAUCULAT, G. CAMY, P-H. NAU-HENDEL, R. CARDY, L. POUTS-SAINT-GERME.

Ont donné pouvoir : C. CHUBURU à MM. M. DUFAU, M. PULVINET à G. CAMY

Etaient absentes : C. CHUBURU, M. PULVINET, A-L.POMME-CASSIEROU.

Assurait la fonction de secrétaire de séance : Mme B. LORRY.

Etait également présente : C. BROT, secrétaire de mairie, S. ECH CHEYBY, stagiaire.

CONVENTION D'INTERVENTION DU SERVICE INTERCOMMUNAL DU PATRIMOINE ET DE L'ARCHITECTURE

Le Maire rappelle à l'assemblée qu'il est nécessaire d'effectuer les travaux de reconfiguration du groupe scolaire – Phase 1.

Il propose donc de passer à la réalisation de ce projet et de confier à cet effet le soin au Service Intercommunal du Patrimoine et de l'Architecture de l'Agence Publique de Gestion Locale de réaliser une mission d'assistance technique et administrative dans les mêmes conditions que le ferait le service technique dont disposent en propre certaines collectivités.

Le Maire précise que ceci suppose la conclusion d'une convention, dont il soumet le projet à l'assemblée, lui demandant de l'autoriser à la signer.

Le Conseil Municipal à l'unanimité,

Après avoir entendu le Maire dans ses explications complémentaires et en avoir largement délibéré,

Considérant que la Commune n'a pas de service technique susceptible de prendre en charge ce dossier mais peut disposer du Service Intercommunal du Patrimoine et de l'Architecture en temps partagé avec les autres collectivités adhérentes à ce service,

DECIDE de faire appel au Service Intercommunal du Patrimoine et de l'Architecture de l'Agence Publique de Gestion Locale pour qu'il apporte une assistance technique et administrative à la Commune pour la réalisation des travaux de reconfiguration du groupe scolaire conformément aux termes du projet de convention de mise à disposition ci-annexé.

Envoyé en préfecture le 01/07/2024

Reçu en préfecture le 01/07/2024

Publié le

ID : 064-216401331-20240627-D_2024_4_3-DE



AUTORISE le Maire à signer cette convention.

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.
Pour copie conforme.

Le Maire,

A handwritten signature in blue ink is written over a circular official seal. The seal contains the text 'MAIRIE DE HESTIS-BEZING' and 'Président de l'Association' around a central emblem.

Marc DUFAU